



Dossier de presse

Salines de Villeneuve, le 26 juin 2014

VNF s'engage pour la préservation du site Natura 2000

Entretien des connexions hydrauliques entre le canal du Rhône à Sète et les étangs palavasiens

Cérémonie de signature de la convention de
partenariat avec le Siel

Contacts presse

Voies navigables de France

Chargée de la Communication Direction territoriale Rhône Saône

Nathalie BALLAND

04 72 56 59 06 / 06 74 30 75 91

nathalie.balland@vnf.fr

Syndicat Mixte des étangs Littoraux

Juliette PICOT

04 67 13 88 57

siel@siel-lagune.org



SOMMAIRE



1. Le canal de Rhône à Sète

- Le canal du Rhône à Sète: trois siècles d'histoire fluviale
- Fiche d'identité du canal
- Présentation de Voies navigables de France (VNF)

2. Le site Natura 2000 des lagunes palavasiennes

- Les lagunes palavasiennes : entre les étangs de l'Or et du Thau, un complexe de lagunes fragiles
- Fiche d'identité du site Natura 2000
- Présentation du Siel, syndicat mixte des étangs littoraux (le Siel)

3. Des lagunes dont la qualité des eaux s'améliore

- Un Réseau de Suivi de la qualité des eaux des lagunes (RSL) animé conjointement par Ifremer, la Région Languedoc Roussillon et l'agence de l'eau
- Des actions menées par les collectivités et les agriculteurs pour limiter les apports polluants aux lagunes
- Une mesure accompagnatrice pour favoriser la restauration de la qualité des eaux : Restaurer et entretenir les connexions hydrauliques entre le canal du Rhône à Sète et les lagunes palavasiennes

4. Programme détaillé des travaux proposés sur le canal du Rhône à Sète

- Des lagunes qui se comblent
- 24 connexions hydrauliques entre le canal du Rhône à Sète à restaurer et entretenir
- Des opérations pilotes menées par Thau Agglomération et le Siel

5. Les engagements de VNF

- Un engagement sur l'entretien des communications hydrauliques, entre les lagunes et le canal
- Une information annuelle des travaux menés sur la voie d'eau auprès du comité de pilotage Natura 2000
- Associer le Siel aux réflexions préalables des opérations et au suivi des travaux réalisés sur la voie d'eau pouvant impacter le site Natura 2000

6. Les engagements du Siel

- Appuyer VNF dans la définition annuelle du programme d'entretien des connexions hydrauliques
- Proposer des journées de sensibilisation des agents VNF aux enjeux écologiques présents sur le site Natura 2000
 - Mettre à disposition de VNF sa connaissance sur les lagunes



1. Le canal de Rhône à Sète

a. Le canal du Rhône à Sète : trois siècles d'histoire fluviale

L'origine du canal du Rhône à Sète remonte au XVIII^e siècle. Il est alors appelé le Canal des Etangs car il traverse les étangs palavasiens dans sa partie sud. Il a été réalisé dans la continuité du Canal du Midi qui relie la Garonne à la mer Méditerranée entrepris au XVII^e siècle par Pierre Paul Riquet, ingénieur et entrepreneur français.

Au XVIII^e siècle sont aussi réalisés en Camargue le canal de la radelle d'Aigues Mortes à l'étang de Mauguio et le canal de Beaucaire à Aigues Mortes. A la fin du XIX^e siècle, la jonction et la mise à un gabarit uniforme de ces deux canaux avec le canal des Etangs sont opérées pour créer le canal du Rhône à Sète dans sa configuration actuelle.

Au cours des 50 dernières années, plusieurs travaux d'amélioration sont effectués :

- ≈ En 1973, l'accès par Beaucaire est supprimé et un nouvel accès par le petit Rhône est réalisé par l'écluse de Saint-Gilles
- ≈ En 1988, la déviation de Frontignan est édifée pour permettre l'accès au port de Sète
- ≈ En 1999, une déviation est construite pour permettre d'éviter Aigues-Mortes
- ≈ En 2002, la digue fluviomaritime de Sète est érigée par VNF.

b. Fiche d'identité du canal

Longueur : 68 km, 1 seul bief

Situation : relie le port de Sète au Rhône à grand gabarit par le petit Rhône à l'écluse de Saint-Gilles

Trafic commercial annuel : 390 000 T en 2013. Plus de 10 % du volume d'activité du port de Sète transite par le canal

Types de bateaux : navires de commerce types Freycinet, Rhodaniens, Canadiens avec des emports de 250 à 1 000 tonnes

Types de transport : vrac (sel, sable, graviers), céréales, minerais (charbon)

Pas de transport de conteneurs

Trafic de plaisance : 1 300 passagers enregistrés à l'écluse de Saint-Gilles et 4 100 à Frontignan (entre mai et octobre 2013)



c. Présentation de Voies navigables de France (VNF)



Pour la gestion des châtiments sur le canal du Rhône au Rhin, sur la petite Saône et pour la gestion des déchets VNF de la direction territoriale

Voies Navigables de France, VNF, est un établissement public créé en 1991, qui gère, exploite, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables. Il contribue également au développement d'activités fluviales liées au transport et au tourisme. Il gère le canal du Rhône à Sète, traversant les lagunes palavasiennes : transport fluvial et tourisme de plaisance.

2. Le site Natura 2000 des lagunes palavasiennes

a. Les lagunes palavasiennes : entre les étangs de l'Or et du Thau, un complexe de lagunes fragiles

Paysage unique où domine la présence de sel, ce chapelet de lagunes situé entre Montpellier et Sète, offre une mosaïque de milieux naturels d'une richesse inestimable... Lagunes, roselières, marais salants, cordons littoraux. Les Etangs palavasiens ont intégrés le réseau Natura 2000 au titre des deux directives européennes «Habitats» en 2002 et «Oiseaux» en 2006.

En 2008, les étangs palavasiens ont été reconnus d'importance mondiale au titre de la convention internationale sur les zones humides de RAMSAR.

b. Fiche d'identité du site Natura 2000

Une surface de 6500 hectares avec une mosaïque d'habitats naturels reconnus d'intérêt européen pour leur diversité écologique : 4000 ha de lagunes, 2000 ha de marais, roselières, anciens salins...

Un bassin de population de plus de 550 000 habitants, entre les 3 agglomérations du Pays de l'Or, Thau Agglo et Montpellier agglomération.

Une biodiversité unique : de nombreuses espèces végétales et animales remarquables et protégées - Ces milieux accueillent de nombreux oiseaux, notamment les sternes naine et pierregarin, l'Avocette élégante, le Butor étoilé, le flamant rose.

Une biodiversité menacée : urbanisation, comblements, fréquentation du public.



Flamant rose



Cistude d'Europe



Anguille



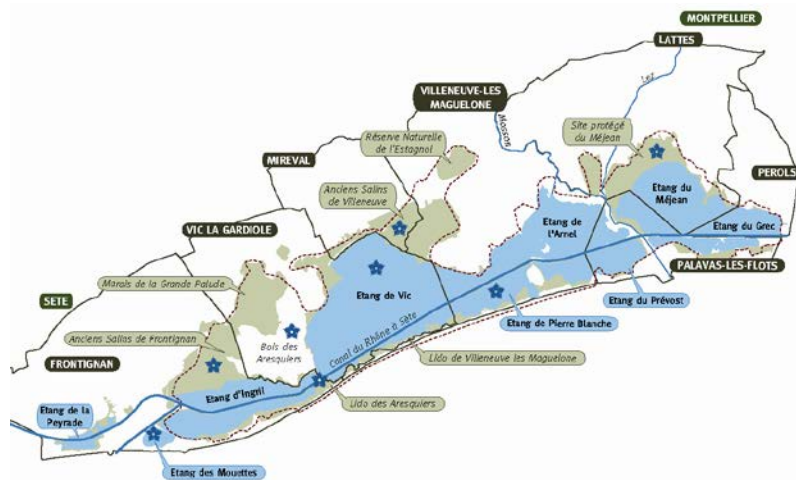
Saladelle de Girard



c. Présentation du Siel, syndicat mixte des étangs littoraux (le Siel)

Le Syndicat Mixte des étangs littoraux, le Siel, regroupe Thau Agglomération, l'agglomération du Pays de l'Or et les communes de Lattes, Villeneuve-lès-Maguelone et Pérols. Il anime le plan d'action du site Natura 2000 des étangs palavasiens, situés entre les étangs de l'Or et de Thau.

Le Siel a pour mission principale de mettre en place une véritable politique de conservation des zones humides, en concertation avec les acteurs du territoire.



3. Des lagunes dont la qualité des eaux s'améliore...

- Des résultats scientifiques du Réseau de Suivi de la qualité des eaux des lagunes (RSL animé conjointement par Ifremer, la Région Languedoc Roussillon et l'agence de l'eau) qui montre une amorce de restauration de la qualité des eaux de nos lagunes.
- Des actions menées par les collectivités et les agriculteurs pour limiter les apports polluants aux lagunes

Des collectivités territoriales qui agissent à travers :

- la mise aux normes des stations d'épuration présentes sur le Lez et la Mosson (notamment MAERA en 2006) et l'action sur les assainissements autonomes
- leur engagement sur la lutte contre les pollutions diffuses (schéma sur les eaux pluviales, plan d'action pesticides à travers le programme Vert Demain...)

Des agriculteurs s'engagent dans des changements de pratiques agricoles ou en reconversion bio.

Une mesure accompagnatrice pour favoriser la restauration de la qualité des eaux est préconisée dans les documents de planification (Document d'objectifs Natura 2000, SAGE Lez Mosson Etangs palavasiens, Programme de mesures DCE...), liées à la mise en œuvre des directives européennes habitats/oiseaux/Eau : Restaurer et entretenir les connexions hydrauliques entre le canal du Rhône à Sète et les lagunes palavasiennes.



4. Programme des travaux proposés sur le canal du Rhône à Sète

a. Des lagunes qui se comblent

La tendance naturelle générale des étangs va dans le sens du comblement progressif, accentué par les activités anthropiques et leur morcellement physique (routes, canal).

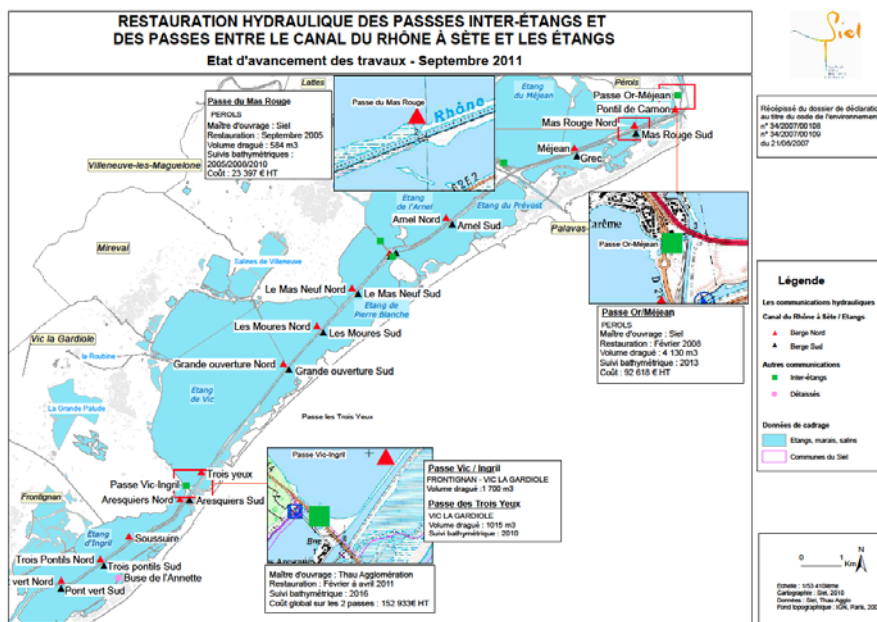
Les passes ou chenaux présents sur le linéaire du canal sont des points de communication entre les étangs qui favorisent les échanges d'eau et donc de sédiments.

Agir sur la restauration des communications hydrauliques permet de :

- ☞ Favoriser la transparence hydraulique entre les cours d'eau, les lagunes, le canal et la mer ;
- ☞ Améliorer la qualité des eaux des lagunes en favorisant les échanges d'eau entre les cours d'eau, les étangs et la mer et en évitant le confinement des masses d'eau,
- ☞ Maintenir le rôle régulateur des lagunes et leurs zones humides périphériques, vis-à-vis des crues,
- ☞ Limiter le comblement des étangs en restaurant les échanges de sédiments entre les étangs et la mer,

b. 24 connexions hydrauliques Nord entre le canal du Rhône à Sète à restaurer et entretenir

Un diagnostic a ainsi permis d'identifier l'ensemble des passes ou communication hydrauliques sur le territoire des étangs palavasiens, de les diagnostiquer et de proposer une hiérarchisation des besoins de restauration et/ou d'entretien de chaque passe.



c. Des opérations pilotes menées par Thau Agglomération et le Siel

Avec l'appui technique et financier de la Région Languedoc Roussillon, du Département de l'Hérault et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, Thau Agglomération et le Siel ont porté les premières opérations pilotes de travaux, sur des passes/chenaux dits « prioritaires ». Ainsi, les chenaux de communication entre les étangs de Vic/Ingril et les étangs de l'Or/Méjean ont été rétablis. Les passes dites du Mas rouge sur le Méjean et les « trois yeux » sur Vic sont réhabilitées.

Partant du constat d'une opportunité réciproque, le Siel et VNF affirment leur commune volonté de collaborer dans une gestion concertée de l'interface entre les étangs palavasiens et le canal du Rhône à Sète sur les thèmes de la gestion hydraulique et de la biodiversité, dans l'objectif de favoriser la meilleure intégration possible de la voie d'eau dans son environnement immédiat.

5. Les engagements de VNF

a. Entretien des communications hydrauliques, entre les lagunes et le canal

VNF intègre dans son plan de gestion d'entretien la gestion des interfaces avec le milieu environnant, plus particulièrement dans l'exécution de son plan de gestion opérationnel de dragage en vigueur sur la voie d'eau

b. Apporter une information annuelle des travaux menés sur la voie d'eau auprès du comité de pilotage du site Natura 2000 des étangs palavasiens

c. Associer le Siel aux réflexions préalables des opérations et au suivi des travaux réalisés sur la voie d'eau pouvant impacter le site Natura 2000

6. Les engagements du Siel

a. Appuyer VNF dans la définition annuelle du programme d'entretien des connexions hydrauliques

b. Proposer des journées de sensibilisation des agents VNF aux enjeux écologiques présents sur le site Natura 2000

c. Mettre à disposition de VNF sa connaissance sur les lagunes dans tous les projets relatifs au canal du Rhône à Sète

